Le P'tit Ostéracien

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA MAIRIE D'OISSERY – NOVEMBRE 2024



Oissery est en colère et le fait savoir.



Durant le mois d'octobre, notre commune a connu une série d'actes de délinquance sans commune mesure et sans précédent.

Des jeunes individus, identifiés plus tard au nombre de cinq, pendant quatre week-ends de suite, la nuit, ont cassé en tout 15 lampadaires sur notre territoire.

Non content de ce plaisir de dégrader gratuitement, ils sont montés à plusieurs reprises sur le toit du collège. Ils se sont également introduits dans notre école primaire, en volant les drapeaux français et européen, en les souillant avant de les jeter dans les buissons.

Comme si cela ne suffisait pas, ils ont tenté de mettre le feu à la maison associative, la façade est depuis toute noircie, puis incendié le local poubelle d'un immeuble. La semaine suivante, ils détruisaient complètement un véhicule en y mettant le feu. Les flammes dégraderont la façade de l'immeuble proche mettant en périls les habitants qui ont été évacués.

Au-delà de toutes ces atteintes aux biens, ils ont également pénétré à plusieurs reprises dans l'éco-parc situé à côté de la mairie pour s'en prendre aux animaux en les pourchassant et en les frappant. Deux boitent depuis et sont stressés, craintifs. Pour leur sécurité, il a été décidé de les enlever avant de les envoyer chez un éleveur.

Cinq plaintes ont été déposées en tout par la municipalité d'Oissery, sans compter celles des particuliers. La mairie était destinataire de nombreux appels téléphoniques ou de personnes se présentant à l'accueil, et qui laissaient transparaître un véritable climat anxiogène au sein de la population Ostéracienne.

Plusieurs enquêtes étaient ouvertes, mobilisant la brigade de gendarmerie de Saint-Soupplets qui se voyait renforcée par des effectifs de Meaux pour effectuer des surveillances.

Forte de ses 36 caméras de vidéoprotection de la mairie, des heures de vidéo étaient consultées.

En urgence, Monsieur le Maire prenait un arrêté interdisant la sortie à tout mineur de 16 ans non accompagné d'un adulte sur la commune de 23h00 à 05h00 et ce, jusqu'au 5 janvier 2025.





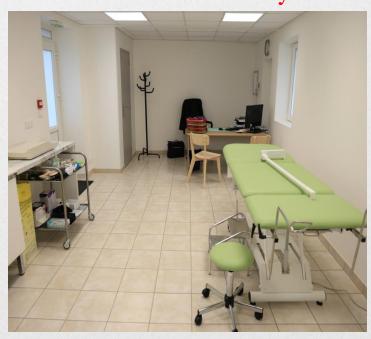
ÇA S'EST PASSÉ À OISSERY



Conseil Municipal des Jeunes

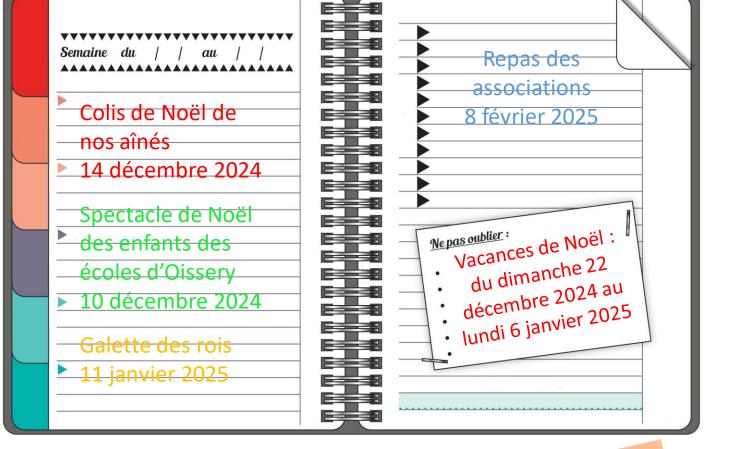
Sous la présidence de Jean-Louis RAGON, Maire, assisté de David MICHEL, Adjoint au Maire, de Sandrine HERY, Adjointe au Maire, ainsi que de Frédérique FILEPPI, Conseillère Municipale, huit jeunes Ostéraciens ont été élus pour siéger au tout premier Conseil Municipal des Jeunes.

Ouverture de l'antenne médicale d'Oissery



Le mardi 22 octobre 2024, l'antenne médicale d'Oissery a ouvert ses portes dans le local fraichement rénové du 18 rue Charles-Hildevert à Oissery.

Elle marque la volonté de la communauté de communes et de municipalité d'Oissery renforcer l'offre de soins et de proposer aux habitants des consultations de proximité. L'antenne ouverte est aux patients deux journées par semaine, les mardis et mercredis, uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 01 60 35 31 42.



Permanence des élus

Uniquement sur rendez-vous

Mr Jean-Louis Ragon Maire

Mr David Michel

Premier Adjoint au Maire en charge de la sécurité, de la communication, de l'environnement, des transports et des associations

Mme Sandrine Héry

Deuxième Adjointe au Maire en charge des affaires sociales

Mr Laurent Savouret

Troisième Adjoint au Maire en charge des finances

NOUVEAUX HORAIRES DE **VOTRE MAIRIE**

LUNDI: 9H00-12H30, 13H30-17H30 MARDI: 9H00-12H30, 13H30-19H00 MERCREDI: 9H00-12H30, 13H30-17H30

JEUDI: 9H00-12H30 VENDREDI: 9H00-12H30, 13H30-17H30

SAMEDI: 09H00-12H00

MAIRIE D'OISSERY

1 Place Bernard Bonneville 77178 OISSERY

Tél: 01.60.01.01.57. Mail: accueil@oissery.fr

